STRATHÈSE REVUE DOCTORALE

Strathèse
ISSN : 2491-8490

6 | 2017
Corps modifiés

Le « problème » de la beauté : quand la sociologie s'intéresse au travail esthétique de soi

The "Problem" of Beauty: When Sociology Investigates Aesthetic Practices of Individuals

Marion Braizaz

https://www.ouvroir.fr/strathese/index.php?id=514

DOI : 10.57086/strathese.514

Référence électronique
Marion Braizaz, « Le « problème » de la beauté : quand la sociologie s'intéresse au travail esthétique de soi », *Strathèse* [En ligne], 6 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 26 octobre 2026. URL : https://www.ouvroir.fr/strathese/index.php?id=514

Droits d'auteur
Licence Creative Commons – Attribution – Partage dans les même conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Le « problème » de la beauté : quand la sociologie s'intéresse au travail esthétique de soi

The "Problem" of Beauty: When Sociology Investigates Aesthetic Practices of Individuals

Marion Braizaz

PLAN

Quel regard sociologique porté sur la beauté ?
L'expérience individuelle de la beauté

TEXTE

1 Le regard analytique porté sur le corps a connu une histoire toute particulière au fil des siècles passés. Objet d'étude qui a dû conquérir une certaine crédibilité dans le champ de la sociologie, la corporéité a effectivement payé les conséquences d'un héritage intellectuel pesant. Depuis le travail des théoriciens classiques qui l'avaient désigné comme « phénomène présocial » (Detrez, 2002 : 54), le corps a gagné sa place de thématique de recherche affectionnée par toute une génération de chercheurs, observateurs obligés de l'accroissement des enjeux corporels depuis les années 1960 dans de multiples domaines de la vie sociale (Memmi, Martin et Guillo, 2009). Pourtant, malgré la nouvelle attention qui lui est accordée, le corps continue d'« encombrer » le monde académique. Et si le corps « encombre », que faut-il penser de la beauté ? En 2012, David Le Breton évoqua une sociologie du corps toujours « en voie de constitution » (Le Breton, 2012), formulation qui met l'accent sur une évidente difficulté d'appréhension déjà soulignée plus de vingt ans auparavant par Jean-Michel Berthelot (1982). Dans le cadre de cette publication, nous avons choisi de scinder notre propos en deux temps pour traiter de cette thématique. Tout d'abord, nous souhaitons proposer quelques réflexions sur la manière dont les sociologues ont eu tendance à penser la « beauté » en tant qu'objet d'étude, c'est-à-dire sous l'angle macro-social d'un corps comme « capital ». Dans un second temps,

nous aborderons notre travail d'enquête qui s'inscrit dans une démarche compréhensive à l'échelle individuelle[1]. En d'autres mots, il s'agira ici de souligner les écarts qui distinguent une « sociologie de la beauté » d'une « sociologie de l'expérience individuelle de la beauté ».

Quel regard sociologique porté sur la beauté ?

2 David Le Breton (2012) distingue trois branches de la sociologie du corps. La première s'est attachée à objectiver les pratiques corporelles en tant que telles en insistant sur la prégnance de la socialisation sur les techniques du corps (Mauss, 1936), ou en soulignant l'importance de la « façade personnelle » corporelle dans le cadre des interactions sociales (Goffman, 1973). La deuxième branche s'est quant à elle concentrée sur les imaginaires sociaux, sur les valeurs associées à la corporéité dont aucune société ne peut se défaire. Enfin, la troisième branche a pris le parti de concevoir le corps comme le « miroir du social […], analyseur privilégié » des inégalités (Le Breton, 2012). Les écrits de Pierre Bourdieu s'inscrivent dans cette perspective lorsque celui-ci désigne le corps comme un « pense-bête » qui « entraîne l'esprit sans qu'il y pense » (Bourdieu, 1980 : 115). Cette troisième perspective semble à ce jour la branche la plus active, notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer le corps esthétisé. La beauté y est souvent décrite à travers le concept d'un « capital »[2], d'une « ressource », qui serait à la fois distribuée inéquitablement, résultante d'une socialisation différentielle et dont l'appropriation individuelle serait marquée par les inégalités (Laurent, 2010)[3]. Nombre de travaux ont choisi cette conception, à l'image de la prise de position de Catherine Hakim selon laquelle le « capital érotique » féminin (dont la beauté serait une des facettes) détiendrait une réelle valeur économique encore sous-estimée dans nos sociétés occidentales (Hakim, 2010)[4]. De même, lorsque Gilles Lipovetsky dresse le portrait de notre société qu'il qualifie de « transesthétique », il présente les pratiques d'embellissement des acteurs sociaux comme exponentiellement consuméristes et guidées par des logiques activistes et « performative[s] de la beauté » (Lipovetsky et Serroy, 2013 : 365). Le point commun entre ces différentes théories est de concevoir le

corps comme un support d'intégration sociale, dont la beauté (innée ou travaillée) serait octroyée inégalement (par le biologique ou les ressources financières) engendrant ainsi des tensions sociales. Or, suite à notre travail de thèse (empirique et bibliographique), il nous semble que certaines nuances peuvent être apportées à ce modèle. Le corps esthétisé peut-il vraiment être considéré comme un capital au même titre que des variables comme l'origine familiale ou le niveau de diplôme ? Si certains l'affirment, à l'instar de Jean-François Amadieu (Amadieu, 2005)[5], il nous semble qu'il existe des limites à cette conception théorique. Pour l'illustrer, appuyons-nous sur les récents travaux d'Oumaya Hidri Neys qui se sont notamment focalisés sur les stratégies corporelles des étudiant-e-s cherchant à acquérir le « physique de l'emploi » (Hidri Neys, 2011). En s'appuyant sur plusieurs enquêtes, cette chercheuse a tenté de démontrer qu'en dépit du cadre législatif antidiscriminatoire français, le travail réflexif esthétique de la part de candidats en recherche d'emploi était d'une grande ampleur, tout comme l'omniprésence du critère de l'apparence dans les discours des recruteurs. Cependant, cette vision « capitalistique » du corps se voit contrebalancée dans le même temps par un autre de ses résultats, qu'elle résuma dans un article reprenant le célèbre adage « qui se ressemble s'assemble ». En effet, ses enquêtes mettent en évidence une volonté des recruteurs de privilégier des profils (esthétiques) similaires aux leurs. Ainsi, le travail d'un « capital » esthétique n'est pas systématiquement récompensé par une embauche ; au contraire, si le recruteur est originaire d'un milieu populaire et a connu une ascension sociale, ce dernier pourrait privilégier des profils d'apparence présentant des lacunes esthétiques dans une logique paternaliste (Hidri Neys, 2011). Cet espace d'incertitude rend bien plus complexe le travail du sociologue cherchant à analyser le corps ou la beauté sous un angle « capitaliste »[6].

3 Dans la continuité de notre argumentation, nous souhaitons lister ici deux autres limites (analytiques/méthodologiques) qui nous semblent également majeures quant à l'appréhension de l'objet d'étude « apparence » *via* le prisme « capitalistique » d'une corrélation entre beauté (travail esthétique) et réussite sociale (intégration sociale). Tout d'abord, « la majorité de la population n'est ni très belle ni très laide » (Amadieu, 2005 : 190) ; par voie de conséquence, s'intéresser à l'influence de l'apparence sur la réussite sociale des uns ou

sur les discriminations des autres revient, finalement, à porter son regard sur une faible part des expériences relatives à la corporéité. Deuxièmement, cette posture qui tend à étudier les conséquences de l'apparence en matière d'intégration sociale semble, selon nous, amenuiser le caractère non-immuable des apparences des acteurs sociaux, c'est-à-dire leurs évolutions esthétiques (qu'elles soient voulues ou non). En outre, si les apparences ne sont pas immuables, il en est de même des normes esthétiques qui n'ont de cesse d'évoluer au rythme des époques[7]. Plus encore, nous pouvons affirmer que certaines normes esthétiques sont en dissonance en fonction du référentiel dans lequel on se place[8]. Les enquêté-e-s rencontré-e-s témoignent à ce propos d'une lucidité certaine quant à cette fiabilité toute relative du travail esthétique dans notre société. En effet, si lors de leurs entretiens, les individus ont mentionné le lien entre apparence et réussite sociale, ils ont également accordé une large place dans leurs discours à la relativisation de cette corrélation. Que dit l'apparence ? Tout et son contraire ? Depuis ce que les sociologues ont nommé l'époque moderne – et ses différentes inflexions de la seconde moitié du 20e siècle – nous assistons à une prolifération d'apparences et au brouillage esthétique des anciennes catégorisations qui structuraient la société (notamment en matière d'esthétique genrée). « Le corps est aujourd'hui plus que jamais écrit au pluriel, […] morcelé en une myriade d'images qui appellent l'énumération de modèles souvent provisoires » (Le Breton, 2010 : 142). De fait, n'est-il pas vain de proposer son analyse en des termes macro-sociaux ?

> [Avant] Je ne sais pas comment dire. C'était plus basique. C'est-à-dire qu'il y avait moins de possibilités. Plus on avance et plus y a une créativité qui s'installe. On est très très multiples. Avant ça se décodait plus facilement, parce qu'il y avait moins de possibilités. […] Il y a quand même des choses qui ont changé dans la société qui font que l'apparence ne peut pas être le seul baromètre de ce qu'est la personne. (Virginie, 34 ans, CS-A)

> Je pense que c'est totalement subjectif la notion de beauté. C'est pour ça qu'on a tous nos chances (rires). (Lorie, 32 ans, CS-A)

4 En définitive, l'esthétique ne peut se résumer à un capital. Si jusqu'à une période récente, les sociologues travaillant sur le corps et sur

l'apparence n'ont que peu pris en considération le rapport esthétique à soi développé par les individus, privilégiant une orientation structurelle (Bourdieu, 1977 ; Boltanski, 1971), depuis le début des années 2000 – sous l'influence des transformations de la sociologie s'orientant désormais vers une « attention à la vie ordinaire des individus, à leurs existences, à leurs épreuves, au sens que ces individus donnent à leurs conduites » (Martuccelli et Singly, 2012 : 11 ; Martuccelli, 2006) – des chercheurs travaillant sur le corps et plus particulièrement sur le corps esthétique témoignent d'une volonté de s'intéresser plus attentivement aux expériences subjectives corporelles (Meidani, 2007) et aux histoires esthétiques (Le Breton, 2010). C'est dans cette lignée que s'est dessinée notre approche, notre ambition étant de nous inscrire dans le champ d'une sociologie de l'individu (Martuccelli et Singly, 2012). Ainsi, sans occulter la dimension collective des normes de beauté, sans faire l'impasse sur les préceptes esthétiques qui participent à la manière dont les femmes et les hommes mettent en scène (c'est-à-dire, habillent, soignent, surveillent, etc.) leurs corps - nous avons fait le choix de nous intéresser plus spécifiquement au vécu subjectif et au travail esthétique des acteurs (et à la réflexivité inhérente à ceux-ci).

5 Dans la deuxième partie de cet article, nous présenterons donc une partie des résultats de notre enquête qualitative menée auprès de 60 individus (32 femmes et 28 hommes), âgés de 21 à 52 ans et appartenant à des classes sociales diverses (en termes de revenus et de niveaux de diplômes). Notre ambition peut alors se synthétiser de la sorte. Tout d'abord, en nous appuyant sur l'empirique, nous montrerons combien une approche « capitalistique » de l'apparence ne rend compte que partiellement des pratiques esthétiques des individus. Pour ce faire, nous proposerons une focale sur les normes esthétiques liées au genre (notamment à la féminité). En effet, une approche analytique compréhensive centrée sur les vécus subjectifs des acteurs n'empêche pas de travailler sur les préceptes esthétiques qui encadrent les pratiques des individus, et le genre représente une composante clé de l'expérience esthétique de tout un chacun. Puis, pour conclure notre propos, nous aborderons combien l'apparence des individus constitue un support identitaire central. Dans la continuité des écrits reliant le renforcement du processus d'individualisation marquant la seconde modernité à la mutation des regards posés

par les individus sur leur corps et apparences (Vigarello, 2004), nous présenterons une analyse de notre terrain en nous appuyant sur le concept de « double individualisme » (Martuccelli, 2002 ; Singly, 1990).

L'expérience individuelle de la beauté

6 Le point de départ de notre posture pourrait s'énoncer ainsi : si l'on envisage le corps esthétisé comme un capital dont il est devenu indispensable de se doter dans notre société, comment comprendre que la beauté puisse parfois poser « problème » à certains individus ? En réalité, lorsqu'on questionne les individus sur l'expérience qu'ils font de leur corps, on observe que ces derniers ne sont pas toujours dans une « quête de beauté », voire au contraire, que la beauté peut même devenir un stigmate. Dans le cadre de cet article, nous souhaitons présenter deux cas de figure présentant un travail de régulation de la beauté des femmes. Depuis l'adolescence, les femmes sont soumises à`un apprentissage prégnant des normes esthétiques de la féminité ; et parmi les préceptes encadrant l'apparence contemporaine féminine « idéale », une injonction esthétique résonne de manière plus centrale que les autres. Celle-ci concerne le maintien d'un juste équilibre de la part des femmes dans la mise en scène érotique de leur apparence (Clair, 2012 et 2013) : autrement dit, elles sont sommées d'éviter la vulgarité, de visibiliser leur respectabilité [9], tout en respectant les normes de beauté relative à la séduction féminine (Liotard et Jamain-Samson, 2011). Au fil du temps, cette prescription « érotico-esthétique » constitue un enjeu majeur lors de deux situations particulières identifiées lors de notre terrain : l'entrée en maternité et l'entrée dans le monde professionnel.

7 Au regard de notre matériau empirique, nous avons pu constater la prégnance d'une antinomie forte entre beauté (travaillée) et maternité. En effet, si l'évolution de la conception de la maternité au XX^{e} siècle (d'un rôle « devoir » à un rôle « choisir »), a conduit à l'émergence d'un discours émancipateur quant au quotidien des femmes devenues mères (Descarries et Corbeil, 2002), dans les faits, le rapport à leur corps et à leur apparence se révèle beaucoup moins « libéré » qu'il n'y paraît. Dans les discours, la « bonne » mère n'a, en

effet, pas n'importe quelle apparence. Les ongles longs sont bannis, les talons rejetés, les tenues avant tout pratiques pour ne pas courir le risque d'être perçue comme une mère égoïste privilégiant sa coquetterie au bien-être de son enfant. Les sorties d'école représentent, à ce titre, un contexte d'observation et de jugements réciproques particulièrement actif.

> Ça ne sert trop à rien de déposer les enfants à l'école et d'être maquillée pomponnée. On est mal vue. Tout de suite on rentre dans la case de la maman parfaite qui n'existe pas. (Maée, 41 ans, CS-P)

> J'en connais une, elle ne peut pas sortir sans fond de teint, elle va poser son bébé hors de question, il faut qu'elle ait son fond de teint, son maquillage, tandis que moi non. […] Quand on est maman, c'est plus comme avant. […] On est plus responsable, les priorités ne sont peut-être pas les mêmes, oui ça doit changer. (Anissa, 33 ans, CS-P)

8 Cette régulation de la beauté des femmes s'observe également dans le contexte professionnel du fait des « tensions » que leurs pratiques esthétiques peuvent susciter. En effet, dans le cadre de notre terrain, nous avons pu observer que ces pratiques étaient encadrées par deux prescriptions rigides. D'une part, la féminité et la beauté sont considérées comme une force, permettant de se distinguer des autres employé-e-s dans un univers concurrentiel. « Il faut savoir en jouer » nous dit-on. D'autre part, la féminité et la beauté ne doivent pas être travaillées dans l'excès, car le risque de discrédit est fort. En effet, les stratégies esthétiques ne sont pas sans risque et des ajustements sont nécessaires au quotidien pour ne pas mettre en péril la carrière des femmes. La beauté féminine peut, semble-t-il, faire basculer sa détentrice dans une position de fragilité, car une apparence trop travaillée induit une « présomption de déshonnêteté esthétique » ; plus particulièrement dans le cas de la féminité au travail, cette déshonnêteté esthétique est corrélée à la figure de la femme « manipulatrice » et « séductrice » (Boni-Le Goff, 2013).

> Si tu as un peu de forme tu t'habilles bien mais tu t'habilles pas super-court en été, parce que là on va dire que la personne allume tout le bureau. Non mais c'est sûr, quand tu es dans le monde professionnel tu peux t'habiller de façon classe sans être forcément

> trop décolleté. […] Parfois c'est un peu trop insistant, donc il faut que tu aies une tenue qui aille en fonction. Pas trop court ni trop décolleté, parce qu'il ne faut pas non plus provoquer. (Sandrine, 35 ans, CS-A)

9 Ainsi, l'on ne peut engranger un capital esthétique comme on engrange un capital financier, même dans la sphère professionnelle. Le corps n'est pas un support neutre. Ce qui est d'ailleurs transverse dans les deux cas évoqués – où la beauté est vectrice de « tensions » – c'est la prégnance des enjeux liés au genre, à la représentation de la féminité qui marque aujourd'hui encore les pratiques esthétiques. On pourrait dire que le « problème de beauté » (pour faire écho au titre de cet article) se pose tout particulièrement pour les femmes (Sagaert, 2015). Ainsi, lorsqu'on travaille sur la beauté, on travaille en contrepoint sur le genre. Or, toute une partie des travaux menés sur le genre depuis les années 1990 (dont Judith Butler fut un des précurseurs) montre combien le corps est un support de réinvention par la réflexivité des acteurs sociaux. D'où la nécessité d'adopter une posture compréhensive à l'échelle individuelle quand on souhaite s'intéresser à l'analyse de la beauté dans la société.

10 Comme le souligne l'historien Jean-Jacques Courtine, la place accordée à la corporéité a connu une mutation sans précédent dans notre société au 20e siècle. Sous l'impulsion « des mouvements individualistes et égalitaristes de protestation contre le poids des hiérarchies culturelles, politiques et sociales héritées du passé » (Courtine *et al.*, 2011 : 8), le corps s'est vu attribuer le statut d'étendard de l'identité personnelle (Giddens, 2004) jouant un rôle sociétal grandissant. Porteur du « sentiment de soi » (Bromberger *et al.*, 2005), le corps engagerait donc les acteurs dans une réflexivité certaine quant au choix de sa mise en scène. Justement, pour en revenir à notre terrain, nous avons pu observer une réflexivité certaine des enquêté-e-s dans leur mise en scène esthétique de soi, dans leur « quête » de beauté. Pour analyser les propos recueillis qui témoignent de ce rapport à l'apparence particulier, nous souhaitons proposer l'usage du concept de « double individualisme » (Martuccelli, 2002). En effet, cet outil analytique nous semble apporter un éclairage pertinent quant à la manière dont les individus font l'expérience de leur esthétique, à une époque « où convergent le sentiment de pouvoir maîtriser l'appar-

ence et celui de pouvoir la transposer en signe le plus marquant d'un soi individualisé » (Vigarello, 2012 : 192).

11 Au regard des entretiens réalisés, le travail des apparences apparaît ainsi guidé par deux aspirations contradictoires que les individus cherchent à concilier. D'une part, les pratiques esthétiques sont orientées par une « raison utilitaire », c'est-à-dire une aspiration à la performance, à la maîtrise corporelle (dans le cadre de la sphère professionnelle notamment). Dans le même temps, la mise en scène esthétique de son apparence s'avère également traversée par une « raison humanitaire », autrement dit une aspiration à l'expressivité de son « soi » personnel. C'est ce que sous-entend une de nos enquêtées Célia lorsqu'elle nous dit : « J'ai trouvé un équilibre, entre mes aspirations, entre qui je pense être (raison humanitaire) et aussi l'image que je veux donner de moi (raison utilitaire). »

12 Dans les discours des individus, si la beauté est présentée comme un potentiel atout dans notre société (facilitateur d'intégration sociale et instrument de performance), une deuxième facette se rajoute à cette représentation de la beauté : le primat de l'authenticité. Cette dialectique apparaît de manière tout à fait probante lorsque les femmes et les hommes parlent de la distinction entre charme et beauté. Contrairement à l'adage répandu selon lequel « le charme ne s'explique pas », on perçoit, à la lecture des entretiens, combien au contraire, le consensus autour d'un charisme préféré à la beauté s'avère prégnant et lourd de sens. Alors que la beauté est perçue comme « injuste », « innée », le charme semble davantage accessible à tous. Il porte en lui une aspiration à une démocratie esthétique puisqu'il est corrélé avec des qualités personnelles, avec une « attitude ». Le charme s'oppose à une beauté « passive », « figée », il est la matérialisation esthétique d'une personnalité authentique [10].

> Pour moi, alors je ne sais pas du tout si c'est la bonne définition, s'il y a une bonne définition. Pour moi, quelque part je dirais que la beauté c'est plutôt dans ce qui est figé alors que le charme est plutôt dans ce qui est vivant. (Max, 32 ans, CS-M)

> La beauté, si elle ne s'accompagne pas de charme, elle ne vaut rien, c'est comme une coquille vide. (Cathy, 40 ans, CS-M)

13 Cette injonction à l'authenticité esthétique, dont le « charme » est une manifestation, possède son pendant négatif, largement discrédité dans notre société : la « déshonnêteté esthétique ». En effet, si le charme peut se définir comme la coïncidence entre une apparence et une personnalité, « surjouer » une apparence qui ne s'appuie sur aucune intériorité constitue une infraction esthétique lourde de conséquences pour les individus. La beauté est alors synonyme de « distance », de « tromperie », de « fausseté »[11].

> Quelqu'un qui est extrêmement tiré à quatre épingles, et qui va avoir une apparence très très hyper soignée, ça va aller de pair avec une certaine froideur, à mon sens, établir une distance. (Jean-Pierre, 52 ans, CS-M)

> Moi je suis moi comme ça. Avec ce que j'aime et ce que je fais. Je n'ai pas de fausse apparence. Je suis comme ça. Je ne suis pas faux. Je ne vais pas avoir un jour une tenue qui va dire, je m'habille comme ça parce que. Non je suis comme ça, c'est tout. (Yohan, 49 ans, CS-M)

14 « Instrument majeur de la flexibilité et de la régulation identitaire » (Bromberger *et al.*, 2005 : 9), le corps est, certes, traversé par l'aspiration au contrôle rationnel d'une identité esthétique pour autrui, mais il ne peut ignorer l'impératif d'authenticité, devenu une valeur au cœur des relations sociales. Avoir une apparence qui « passe partout » peut faciliter l'intégration mais la corporéité constitue aujourd'hui un support privilégié d'expression de soi. Elle ne peut donc se départir d'une dualité identitaire (syndrome d'une époque) où l'être social rationnel ne peut se désunir d'un « je » traversé par la volonté d'exprimer sa véracité, sa singularité. Ainsi en est-il de Françoise, une de nos enquêtées native d'Afrique, qui se situe dans cette logique d'expressivité identitaire lorsqu'elle raconte sa volonté de transformer son style vestimentaire actuel pour le faire davantage correspondre à ce qu'elle estime être sa singularité – à l'entrecroisement de ses origines africaines et de sa vie européenne.

> Après, récemment, je me suis dit, mais pourquoi je ne porterais pas, en adaptant bien sûr au style parisien, des vêtements africains. Après peut-être que je me soucie beaucoup trop de mon apparence […], mais je me dis, […] peut-être en mettant uniquement des jeans, des

> trucs, en m'habillant uniquement à la française, j'ai peut-être moins le sentiment d'appartenir à l'Afrique. Et peut-être qu'en utilisant des tissus de type africain mis d'une manière européenne, cela montrerait que je suis bien adaptée en France mais que je sais quand même d'où je viens. (Françoise, 30 ans, CS-M)

15 En d'autres mots, si étudier la corporéité comme un « capital corporel » n'est évidemment pas erroné, de nos jours, l'expérience que les femmes ou les hommes font de leur corps ne peut se résumer à cette vision. En effet, la quête de beauté n'est pas toujours une évidence puisqu'à l'inverse, celle-ci peut parfois représenter un stigmate. En outre, lorsque l'on se place au prisme de l'expérience individuelle, cette quête de beauté semble guidée dans notre société par deux aspirations contradictoires que les individus ont à cœur de concilier (l'aspiration à la performance et à l'expressivité). Ainsi, à la lecture d'extraits d'entretiens où femmes et hommes parlent de l'expression d'un soi « authentique » *via* leur apparence, les lacunes d'une analyse trop macro-sociale de la beauté dans des termes très « capitalistiques » transparaissent. Aujourd'hui, les individus sont confrontés à une complexité nouvelle ; ils doivent réaliser des arbitrages entre le poids des conceptions normatives associées à la corporéité (dont le genre représente un parfait exemple) et l'injonction sociale à « être responsable de soi » qui a fait du corps « le plus bel outil » d'expression identitaire (que cela soit de sa facette identitaire dite « utilitaire » ou « humanitaire »). Pour appréhender cette « nouvelle donne » esthétique, la sociologie doit s'adapter. Comme le souligne François de Singly, « le poids plus grand du "Je", perceptible par un accroissement de la réflexivité des individus, conduit la sociologie (et notamment la sociologie du corps) à être, elle-même, davantage réflexive » (Singly, 2015).

BIBLIOGRAPHIE

Amadieu, J.-F., 2005, *Le poids des apparences. Beauté, amour et gloire*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Berthelot, J.-M., 1982, « Une sociologie du corps a-t-elle un sens ? », *Recherches sociologiques*, 13 (1-2), p. 59-65.

Boltanski, L., 1971, « Les usages sociaux du corps », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26 (1), p. 205-333.

Boni-Le Goff, I., 2013, *Le sexe de l'expert. Régimes de genre et dynamique des inégalités dans l'espace du conseil en management*, thèse en sociologie, sous la direction d'André Grelon, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Bourdieu, P., 1980, *Le Sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Bromberger, C., Duret, P., Kaufmann, J.-C., de Singly, F. *et al.*, 2005, *Un corps pour soi*, Paris, PUF.

Bruchon-Schweitzer, M., 1990, *Une psychologie du corps*, Paris, PUF.

Clair, I., 2012, « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesses*, 60 (1), p. 67-78.

Clair, I., 2013, « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? », *Cahiers du Genre*, 54, p. 93-120.

Courtine, J.-J. (dir.), Corbin, A., Vigarello, G. *et al.*, 2011, *Histoire du corps. Tome III, Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris, Points.

Descarries, F., Corbeil, C., 2002, « La maternité au cœur des débats féministes », in *Espace et temps de la maternité*, Montréal, Les Éditions Remue-Ménage, p. 23-50.

Dequiré, A.-F., 2010, « Le Corps des sans domicile fixe », *Recherches & Éducations*, (3), p. 261-286.

Detrez, C., 2002, La construction sociale du corps, Paris, Seuil.

Garner-Moyer, H., 2011, « La beauté : l'attention qui lui est allouée en phase de recrutement », *Revue Internationale de Psychosociologie*, 17 (41), p. 185-206.

Giddens, A., 2004, *La Transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Éditions du Rouergue.

Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.

Hakim, C., 2010, « Erotic Capital », *European Sociological Review*, 26 (5), p. 499-518.

Hidri Neys, O., 2011, « Le "physique de l'emploi" », *Communications*, 89 (2), p. 117-132.

Knibiehler, Y., 2012, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF.

Le Breton, D., 2010, « Ingénieurs de soi : technique, politique et corps dans la production de l'apparence », *Sociologie et sociétés*, 42 (2), p. 139-151.

Le Breton, D., 2012, *La sociologie du corps*, Paris, PUF.

Le Breton D., Pomarède N., Vigarello G., Andrieu B. et Boetsch G., 2013, *Corps en formes*, Paris, CNRS éditions.

Liotard, P., Jamain-Samson, S., 2011, « La "Lolita" et la "sex bomb", figures de socialisation des jeunes filles. L'hypersexualisation en question », *Sociologie et sociétés*, 43 (1), p. 45-71.

Laurent, P.-J., 2010, *Beautés imaginaires : anthropologie du corps et de la parenté*, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia.

Lipovetsky, G. et Serroy, J., 2013, *L'esthétisation du monde. Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard.

Meidani, A., 2007, *Les fabriques du corps*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Martuccelli, D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard.

Martuccelli, D., 2006, *Forgé par l'épreuve : L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.

Martuccelli, D., Singly, F. (de), 2012, *Les sociologies de l'individu. Domaines et approches*, Paris, Armand Colin.

Mauss, M., 1936, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, 32 (3-4).

Memmi, D., Martin, O., Guillo, D., 2009, *La tentation du corps : corporéité et sciences sociales*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Nahoum-Grappe, V., 1995, « Les canons de la laideur », *Communications*, 60 (1), p. 29-47.

Neveu, E., 2013, « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? À propos de Catherine Hakim, Erotic Capital, et de quelques marcottages intempestifs de la notion de capital », *Revue Française de science politique*, 2 (63), p. 337-358.

Pagès-Delon, M., 1989, *Le Corps et ses apparences – L'envers du look*, Paris, L'Harmattan.

Pol, T. de St., 2010, *Le corps désirable – Hommes et femmes face à leur poids*, Paris, PUF.

Remaury, B., 2000, *Le beau sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Grasset.

Sagaert, C., 2015, *Histoire de la laideur féminine*, Paris, Imago.

Singly, F. de., 1990, « L'homme dual », *Le Débat*, 61, p. 142-154.

Singly, F. de., 2015, « Des manières de penser le "Je" en sociologie », *SociologieS*.

Vigarello, G., 2004, *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil.

Vigarello, G., 2012, « Le défi actuel de l'apparence », *Communications*, 91, p. 191-200.

NOTES

1 Cet article s'appuie non seulement sur une présentation critique de la littérature spécialisée mais également sur les résultats d'une enquête qualitative de thèse (intitulée *L'esthétique de soi : individu*(s), *corporéité*(s) *et apparence*(s) *genrée*(s)) réalisée sous la forme d'entretiens semi-directifs menés entre 2013 et 2014 auprès de 60 individus (32 femmes et 28 hommes) âgés de 21 à 52 ans, habitant en France. Le fil conducteur de cette étude a été de mettre en exergue les modalités de l'expérience esthétique des individus (coûts, bénéfices, vécus, stratégies, dans le rapport à soi et à autrui). Tout au long de cet article, nous qualifierons de CS-A les individus de classes aisées disposant d'un diplôme égal ou supérieur à Bac +4 et d'un

niveau de revenu net mensuel supérieur à 2000 euros ; les enquêté-e-s CS-M (classes moyennes) possèdent quant à eux un diplôme égal ou supérieur à Bac +2 et inférieur à Bac +5 et touchent un salaire mensuel net situé entre 1200 et 2000 euros. Enfin, les personnes que nous nommerons CS-P (classes populaires) sont sans diplôme ou possèdent un diplôme inférieur ou égal à Bac +2 et perçoivent un revenu net mensuel inférieur ou égal à 1200 euros. Ces catégories ne sont évidemment pas totalement homogènes. En effet, parmis les personnes rencontrées certaines possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur sans pour autant exercer des emplois leur permettant d'accéder à des revenus élevés (ceci concerne par exemple des femmes ayant choisi de devenir mère au foyer) et inversement, certains enquêtés n'ayant pas de diplôme supérieur au bac ont pourtant réussi à gravir des échelons en entreprise. Ainsi, afin de catégoriser notre corpus, nous avons fait le choix pour ces types de trajectoires de privilégier le critère du revenu.

2 En 1989, dans un ouvrage intitulé *Le corps et ses apparences. L'envers du look*, Michèle Pagès-Delon parlait déjà de « capital-apparence », entendu comme « l'acquisition et la perpétuation d'une ressource, d'un atout, d'un pouvoir, d'un moyen d'action par les acteurs sociaux et qu'ils font fructifier de manière différentielle selon leur mode d'enracinement socio-culturel » (Pagès-Delon, 1989 : 160). Selon cette chercheuse, trois dimensions composaient ce « capital-apparence » : une dimension santé, une dimension beauté-séduction et une dimension identitaire (au sens d'identité statutaire). Elle écrivait ainsi que « l'identification de ces trois dimensions dominantes du « capital-apparence » à un moment de l'histoire d'un système social [...] permet[tait] de saisir l'enjeu fondamental de la mise en forme des apparences : la socialisation, c'est-à-dire la construction de l'individu comme être social » (*Ibid.* : 167).

3 Selon l'anthropologue Pierre-Joseph Laurent, la beauté et la singularité humaines représentent une « inégalité fondamentale » que toutes les sociétés se doivent de contrôler pour instaurer une équivalence entre femmes et hommes, femmes et femmes, ou encore, hommes et hommes. Sans une régulation sociale de la beauté, explique-t-il, certains groupes d'individus considérés comme fragiles (autrement dit dénués de beauté) seraient voués à l'exclusion. La régulation sociale de la beauté aurait ainsi un double objectif : la création d'une équivalence entre les individus et la mise en place d'une sécurité pour les hommes et femmes les plus laids (Laurent, 2010).

4 Ces écrits animèrent plusieurs vifs débats au sein de la communauté scientifique. Pour faire écho à notre prise de position quant à l'usage du concept « capital », on peut notamment citer la contribution d'Erik Neveu sur ce sujet : « Les sciences sociales doivent-elles accumuler les capitaux ? » (Neveu, 2013).

5 « La beauté est une sorte de diplôme ou, du moins, de passeport et de capital humain que le marché du travail reconnaît financièrement » (Amadieu, 2005 : 138).

6 Dans un article portant sur « La beauté [et] l'attention qui lui est allouée en phase de recrutement », Hélène Garner-Moyer écrivait elle aussi combien l'évaluation de « l'impact de l'apparence physique sur la décision d'embauche [était] complexe », au regard notamment des résultats ambivalents obtenus par les études sur le sujet (surtout anglophones et psychosociologiques). En effet, l'impact de la beauté varierait en fonction du genre, du type de poste et du niveau hiérarchique ; autrement dit, le critère de l'apparence serait davantage déterminant pour les femmes, les emplois de contact avec une clientèle et les catégories de postes de type « subalterne » (Garner-Moyer, 201 : 190-191). Cette forte instabilité de l'influence de l'apparence dès qu'on inclut dans l'analyse d'autres variables (comme le genre, l'âge, *etc.*) – ici dans le monde professionnel – s'inscrit dans la même lignée que les conclusions effectuées par Jean Maisonneuve et Marilou Bruchon-Schweitzer dans leur ouvrage *Le corps et la beauté*. S'appuyant sur une large littérature empirique, ils soulignaient en effet que si l'on ne peut nier la prégnance, au cours d'interactions sociales (environnement scolaire, relations amicales, situation professionnelle), du stéréotype selon lequel « ce qui est beau est bon », « il faut bien reconnaître que [sa] portée est plus descriptive qu'explicative » car « la beauté exerce en outre son effet sur des cognitions (virtuelles) que sur des comportements (réels) » (Maisonneuve et Bruchon-Schweitzer, 1999 : 61). Par conséquent, « le stéréotype de la beauté […] n'est puissant que si les autres informations sur le sujet cible sont partielles et ambigües », ainsi « la fascination pour la beauté ne va pas jusqu'à l'aveuglement » (*Ibid.* : 58-61).

7 Ces normes esthétiques sont d'ailleurs susceptibles de se transformer sous l'impulsion des acteurs sociaux. Nous pensons notamment aux mouvements *Black is beautiful* ou encore *Fat beauty*. Et si aujourd'hui, certains modèles esthétiques sont (quasiment) unanimement interprétables – le très beau des stars de cinéma (Vigarello, 2004), le très laid d'un sans domicile fixe socialement abîmé (Dequiré, 2010) – pour toutes les (autres)

apparences entre ces deux extrêmes il serait bien vain de penser pouvoir les soumettre à une interprétation univoque.

8 En ce sens, l'accumulation d'un certain « type » de « capital » esthétique n'induit pas forcément une réussite sociale « totale ». Nous pensons notamment à un exemple présenté par Raewyn Connell dans son ouvrage *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie* : celui d'un surfeur professionnel australien Steve Donoghue dont les pratiques corporelles lui ont permis à la fois d'atteindre une excellence physique et sportive, tout en l'entravant dans l'expressivité de la composante genrée de son identité. « C'était un champion national de surf, et il gagnait bien sa vie avec les prix, les sponsors et les publicités. Il avait un corps superbe, entretenu par quatre ou cinq heures d'entraînement par jour. […] [Mais] il ne pouvait pas boire puis prendre le volant, ni commencer une bagarre quand on le provoquait […]. Il ne pouvait pas sortir boire […], ni « avoir une vraie vie sexuelle » […]. En d'autres termes, ce qui est défini comme masculin dans la culture de sa génération lui était en grande partie interdit » (Connell, 2014 : 55). Pour appréhender ce degré de complexité des pratiques esthétiques et corporelles, la posture « capitalistique » paraît insuffisante.

9 L'héritage judéo-chrétien de nos sociétés implique deux figures emblématiques de la féminité : la prude Marie et la tentatrice Éve (Knibiehler, 2012 : 27). Aujourd'hui encore, des fragments de leurs mythes semblent se retrouver au cœur des représentations du genre féminin, notamment lorsqu'il s'agit de l'esthétique féminine idéalisée.

10 Dans un article intitulé « Les canons de la laideur », Véronique Nahoum-Grappe avait choisi de s'intéresser à la « perception collective » de « la laideur convenue ». Recensant les différentes « figures » et « formes » de celle-ci, elle propose notamment d'associer la beauté à des « traits marqués » et la laideur à des « traits effacés » (à l'image du « gros, aux traits effacés, dans la masse de la graisse »). Elle écrit que : « Le trait marqué souligne la différence, précise l'identité, dessine sa particularité. Il accentue la présence formelle d'une personne, dont il dessine la personnalité sur son visage […]. L'esthétique d'un visage ne relève pas seulement d'un rapport au modèle normatif de beauté, mais aussi d'une tension plus archaïque : le désir d'identification à une forme définie que l'on peut reconnaître, comme s'il régnait une menace d'indistinction sur son propre visage, ou face à celui de l'autre toujours trop semblable » (Nahoum-Grappe 1995 : 32-35). Cette proposition analytique nous semble ici entrer en résonance avec le principe d'authenticité esthétique abordée par nos enquêté-e-s.

11 L'histoire de la mauvaise réputation du maquillage et des fards rend compte de la portée de cette injonction esthétique, comme l'a souligné Bruno Rémaury dans son ouvrage *Le beau sexe faible*.

RÉSUMÉS

Français

Alors que l'objet d'étude « beauté » a été principalement pensé par les sociologues *via* un angle macro-social, analysant le corps et le travail esthétique des individus comme un « capital », « miroir » du social et des inégalités, nous tenterons ici d'interroger la pertinence de cette approche. En nous appuyant sur une enquête qualitative de thèse (2013-2014), nous mettrons en évidence qu'il existe des situations, notamment pour les femmes, lors desquelles la beauté est vectrice de « tensions », voire susceptible d'être stigmatisée (entrée en maternité, cadre professionnel). Ces exemples nous permettront de souligner les lacunes des analyses sociologiques étudiant les pratiques esthétiques dans une unique perspective d'accumulation de capital. En outre, nous détaillerons dans quelle mesure une sociologie de l'apparence qui considère cet objet avant tout comme une expérience réflexive à laquelle chacun se trouve confronté nous semble la plus pertinente ; le rapport au corps constituant un support identitaire central pour l'individu contemporain ayant à cœur d'exprimer une authenticité esthétique.

English

While "beauty" has been mainly studied by sociologists through a macro-social perspective, which analyzes the body and the aesthetic commitment of individuals as a "capital", a "mirror" of one's social environment and inequalities, this article aims at questioning the relevance of this approach. Based on a qualitative survey from a thesis (2013-2014), we will point out that there are situations, especially for women, in which beauty could be a source of "tensions" or even be stigmatized (entry into motherhood, professional environment). These examples enable us to highlight the weaknesses of sociological analyses investigating beauty practices from the unique perspective of aesthetic capital accumulation. Moreover, this article will detail the posture which seems—according to us—the most legitimate for a sociology of appearance that is to say the one that considers appearance primarily as a reflexive experience to which everyone is confronted; the relationship with the body constituting a central identity support for the contemporary individual eager to express an aesthetic authenticity.

INDEX

Mots-clés
corps, beauté, genre, réflexivité, identité

Keywords
body, beauty, gender, reflexivity, identity

AUTEUR

Marion Braizaz
Université Paris Descartes, laboratoire CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux)
IDREF : https://www.idref.fr/228251605
ORCID : http://orcid.org/0000-0001-7744-7204